



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La route pour tous

Activité de sensibilisation à la sécurité routière à l'école Paul-Hubert

Rimouski, le 27 septembre 2012 – Le mercredi 10 octobre 2012, à compter de 7 h 30, face à l'école Paul-Hubert, sur le boulevard Arthur-Buies, sur les rues Rouleau et Sirois se tiendra une activité de sensibilisation à la sécurité routière en zone scolaire.

Les automobilistes qui empruntent ces rues seront amenés à porter une attention particulière à l'obligation de s'arrêter lorsqu'un piéton emprunte les traverses piétonnières. Les piétons circulant dans cette zone seront également sensibilisés à l'importance d'utiliser les traverses de piétons.

Les élèves, les enseignants et la direction de l'école Paul-Hubert, des représentants de la direction générale et des commissaires de la Commission scolaire des Phares, des conseillers municipaux, des étudiants en Techniques policières et des policiers de la Sûreté du Québec seront présents lors de l'activité.

-30-

Source: Nicolas Cantin
Enseignant, école Paul-Hubert
418 725-3427

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

